Image not found or type unknown

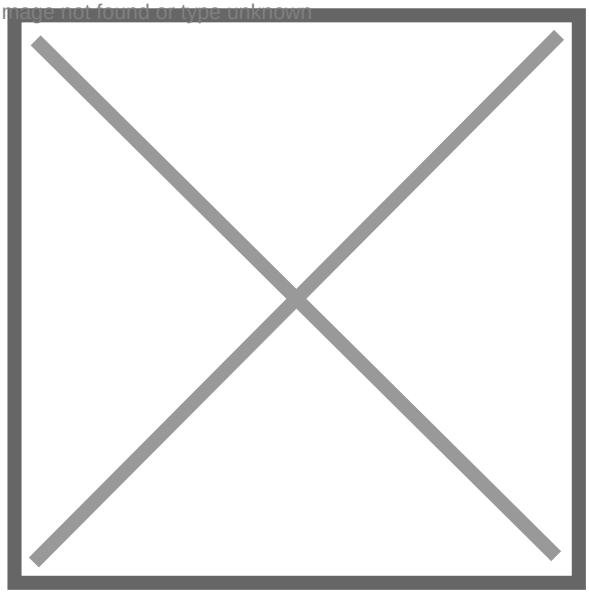

Litige avec un client pour une facture

Par **bello 1962**, le **28/05/2019** à **19:02**

bonjour marque de politesse[smile4]

je suis une entreprise de couverture j'ai établi un devis
pour une couverture sur le devis il y avait écrit 190m2
de tuile a la fin du chantier quand il y avait 230m2 le client ne ve pas payer le suplement que doije faire

MERCI marque de politesse[smile4]

Par **nihilscio**, le **28/05/2019** à **20:52**

Bonjour,

Sans connaître les termes du devis, il n'est pas possible de vous dire de façon certaine qui, de vous ou du client, a raison.

Si le devis proposait un marché au métré, le client doit payer selon les volumes constatés en fin de travaux.

S'il était au contraire proposé un marché forfaitaire, les métrés indiqués dans le devis ne sont donnés qu'à titre d'information. Le prix indiqué est ferme quels que soient les aléas rencontrés en cours de travaux. Il ne peut y avoir de supplément. Il ne peut non plus, ce qui peut aussi arriver, y avoir révision à la baisse du prix final si les métrés ont été surestimés.

Les marchés de travaux passé avec des particuliers sont presque toujours à prix forfaitaire.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés